Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Ne pas oublier de compléter la bande d'anonymat

CONTRAT DE TRAVAIL

OBJECTIF : Travail 1/2 ***Rechercher de données en vue de l'exécution d'un ouvrage.***

ON DONNE :

- **La mise en situation de l'ouvrage, le dessin d'exécution, une fiche technique SAINT GOBAIN vitrages, des fournitures de pose (dans la nomenclature du dessin).**
- **30' de préparation en salle (partie écrite).**

ON DEMANDE :

1/2-1 : Déterminer le jeu minimal périphérique (JP) à laisser entre le fond de feuillure de l'oculus et le vitrage.

Réponse avec justifications :

JP = 3mm → le 1/2 périmètre du vitrage étant < 2,5 mètres, il convient de prévoir un jeu minimal périphérique de 3mm (Voir extrait DTU 39 et Memento Technique Saint Gobain) 1.5 points

1/2-2 : Déterminer les dimensions maximales du vitrage qui devra être posé dans l'oculus.

Réponses avec détail des calculs :

Longueur maxi vitrage :

$428 - (30+30+3+3) = 362$ mm

Largeur maxi vitrage

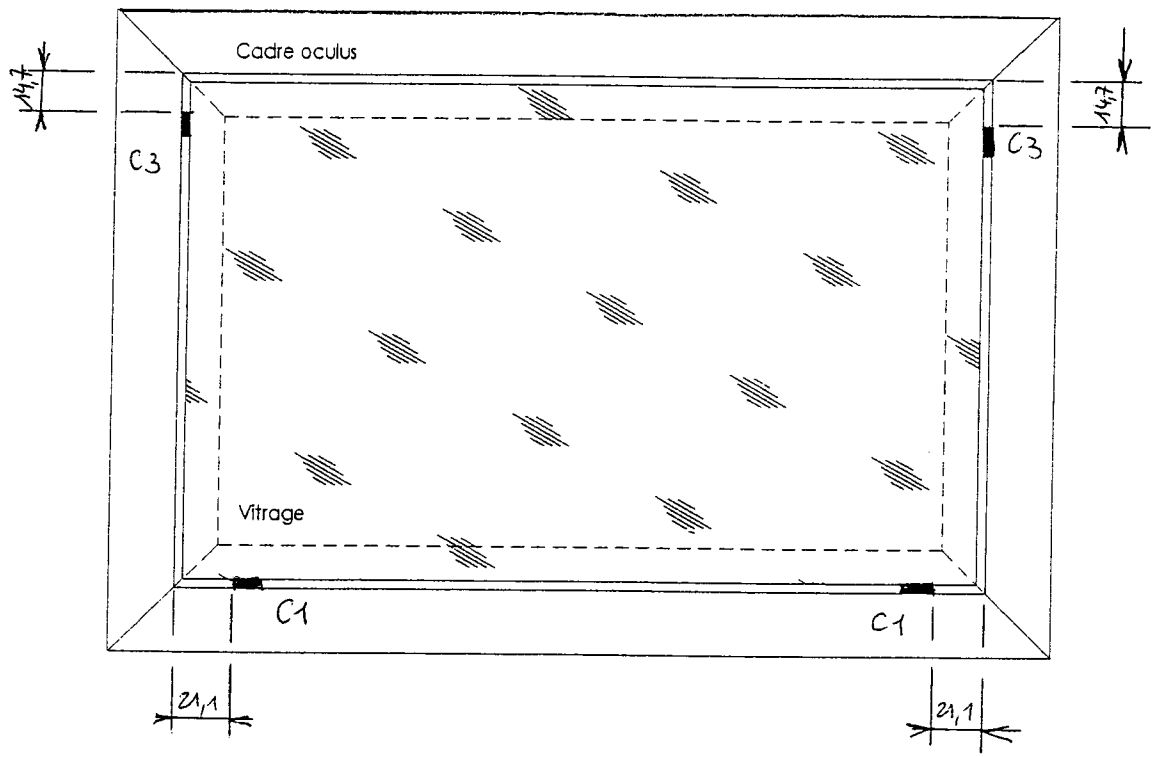
$300 - (30+30+3+3) = 234$ mm 1.5 points

1/2-3 : Disposer sur le croquis ci-dessous les cales à mettre en place dans l'oculus (entre vitrage et cadre). Coter leurs positionnements.

Détail des calculs :

cote position des cales C1 : $\frac{362}{20} + 3 = 21,1$ mm

cote position des cales C3 : $\frac{234}{20} + 3 = 14,7$ mm



2 points

CORRIGÉ

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.